

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	87 (1958)
<b>Heft:</b>	12
<b>Rubrik:</b>	Congrès de l'office international de l'enseignement catholique

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONGRÈS DE L'OFFICE INTERNATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

---

Du 10 au 14 septembre dernier eut lieu à Rome le Congrès de l'Office international de l'enseignement catholique.

Cet organisme, né en 1952, a pour but :

1<sup>o</sup> d'affirmer, sur le plan international, le rôle de l'enseignement organisé sous l'égide de l'Eglise, notamment en fonction de la responsabilité des chefs de famille qui désirent cet enseignement pour leurs enfants et du Corps enseignant, appelé à collaborer à cette œuvre ;

2<sup>o</sup> de favoriser la coordination des actions éducatives de ses membres sur le plan scolaire.

Dans cet esprit, il s'efforce de contribuer à la formation de la conscience chrétienne et d'informer, en ce domaine, l'opinion internationale.

Le Congrès a été reçu en audience par le Saint-Père le dimanche 14 septembre à Castel-Gandolfo.

Au cours de cette réception, Sa Sainteté Pie XII adressa à ses hôtes une allocution pleine de cœur, et qui devait être l'une des dernières de son pontificat, où il rappelait les traits essentiels de l'Ecole chrétienne.

« Pour qu'une école soit chrétienne, il ne suffit pas que l'on dispense chaque semaine un cours de religion, ni que l'on y impose certaines pratiques de piété ; mais il faut d'abord que des maîtres chrétiens communiquent à leurs disciples, en même temps que la formation de l'esprit et du caractère, les richesses de leur vie spirituelle profonde. »

L'école chrétienne se mesure à la valeur de ses élèves, comme l'arbre à ses fruits.

« L'école chrétienne justifiera sa raison d'être dans la mesure où ses maîtres, clercs et laïcs, religieux et séculiers, réussissent à former de solides chrétiens.

Que leur zèle s'applique donc inlassablement à associer toujours davantage leurs élèves à la vie de l'Eglise, à les faire participer à la liturgie et à ses sacrements, puis à les initier, selon les capacités de leur âge, à l'apostolat, parmi leurs compagnons, dans leur famille, dans leur milieu de vie ; qu'ils les habituent aussi à regarder l'immense champ missionnaire qui s'ouvre en réalité aux portes mêmes de l'école ou du collège. »

Différents sujets ont été proposés à la discussion et à la réflexion des auditeurs, se rapportant tous aux écoles catholiques, à travers le monde.

Nous nous plaisons à vous faire part, en abrégé, des rapports que devaient présenter S. Exc. Mgr Arthur Michael Landgraf, évêque auxiliaire de Bamberg, sur la nature et le rôle de l'Ecole catholique, et S. Exc. M. Pierre Harmel, ministre de la Justice, naguère ministre de l'Education nationale en Belgique, sur « la présence de l'enseignement catholique aux réalités du monde moderne ».